

NOS MISSIONS

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel administratif.

CONSEILLER LES ÉLUS, ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

Les UDAP travaillent en relation étroite avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment, autres services de l'État en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement.

PROMOUVOIR UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Elles œuvrent pour un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et création architecturale entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les UDAP participent aux stratégies d'aménagement des territoires aux côtés des collectivités territoriales et des autres services de l'État. Elles apportent notamment leur expertise aux programmes de renouvellement urbain et aux opérations de revitalisation des centres-bourgs.

EXPERTISER LES TRAVAUX DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Les UDAP émettent des avis sur les travaux en espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés. En lien avec les services patrimoniaux de la DRAC, elles assurent une mission de veille sanitaire, de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les monuments historiques.

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Appartenant au corps des architectes et urbanistes de l'État (AUE), les ABF sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

GARANT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Dans les espaces protégés, tous les travaux de modification sont soumis à l'avis ou à l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Les ABF sont également conservateurs des cathédrales et édifices affectés au ministère de la Culture.

L'ARCHITECTURE EN GIRONDE

1 526 016 HABITANTS

9 975,6 KM²

153 HAB./KM²

538 COMMUNES

28 EPCI

La Gironde, département le plus étendu de la France métropolitaine, présente un patrimoine monumental et paysager exceptionnel dont plusieurs éléments sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

HISTOIRE

De la grotte de Pair-non-Pair (80 000 ans avant notre ère) à la maison Lemoine (1999), toutes les périodes sont représentées.

En son cœur se trouve Bordeaux, capitale historique depuis l'Antiquité, qui conserve des monuments antiques, médiévaux et un imposant ensemble d'architecture classique.



Le Sauternais ©UDAP33

PAYSAGES

Les vallées de la Garonne et de la Dordogne, séparées par l'Entre-Deux-Mers, où s'égrainent églises romanes, maisons fortes et bastides, se rejoignent au bec d'Ambès pour former le plus grand estuaire de l'Europe. Ce dernier, gardé par le Phare de Cordouan, est protégé par les fortifications du verrou de Blaye, conçues par Vauban.

Trois activités économiques traditionnelles ont façonné les paysages girondins : les vignes du Médoc, de Saint-Emilion, des Graves, des Côtes et de Sauternes ; la forêt des Landes, triangle qui va de Soulac à Bazas et la forêt de La Teste ; l'ostréiculture du bassin d'Arcachon.

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

La vie religieuse, culturelle et industrielle s'est exprimée en Gironde dans des architectures typées, telles que les églises de pèlerinage, les villas balnéaires, un patrimoine vernaculaire, des manufactures et usines, des bâtiments publics...

Depuis la venue en 1729 de Jacques Gabriel, architecte du roi, une tradition d'excellence architecturale s'est installée dans cette région qui constitue le patrimoine d'hier et de demain.



Photo aérienne du centre ancien de La Réole ©Mairie de La Réole

998 Monuments historiques

13 Sites patrimoniaux remarquables

38 Édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

2 Villes et pays d'art et d'histoire

115 Sites protégés

12 Patrimoine mondial de l'UNESCO
PORT DE LA LUNE, BORDEAUX
JURIDICTION DE ST-EMILION

BIENS DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE
LE CORBUSIER : CITÉ FRUGÈS-PESSAC
FORTIFICATIONS VAUBAN : CITADELLE,
FORT PATÉ ET MÉDOC DE BLAYE/CUSSAC-FORT-MÉDOC

NOUS CONTACTER

UDAP de la Gironde
Couvent de l'Annonciade
54 rue Magendie, CS41229
33074 BORDEAUX CEDEX

Accès aux personnes à mobilité réduite

05.56.00.87.10
udap.gironde@culture.gouv.fr



Village ostréicole - L'Herbe-Lège-Cap-Ferret © SIBA-B.Ruiz

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au jeudi de 14h à 16h

PERMANENCES DANS LES COMMUNES

Bordeaux, Bazas, Langoiran, La Réole,
Communauté d'agglomération du Grand Saint-Émilionnais

VOS INTERLOCUTEURS À L'UDAP 33

CHEF DE L'UDAP 33, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)
Vincent CASSAGNAUD

CENTRE ET SUD OUEST DU DÉPARTEMENT

ABF : Hubert MERCIER 

SUD EST DU DÉPARTEMENT

ABF : Emmanuelle MAILLET 

BORDEAUX ET GRAND SAINT ÉMILIONNAIS

ABF : Vincent CASSAGNAUD 

NORD DU DÉPARTEMENT,

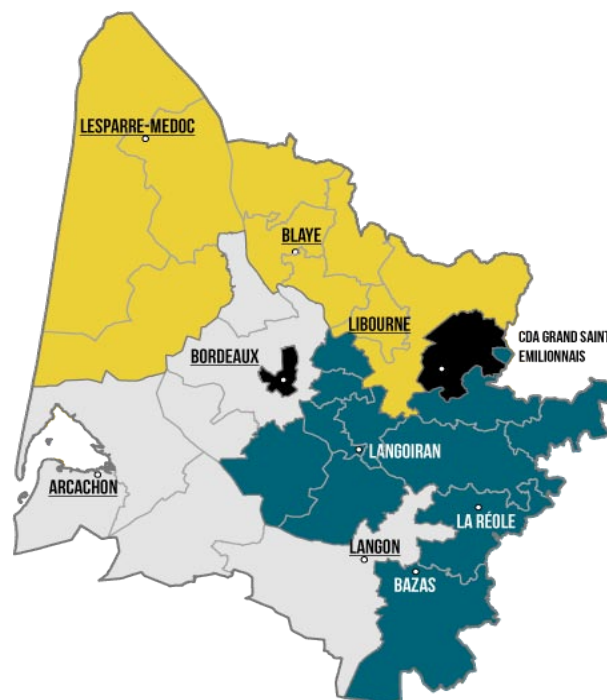
ABF : Gerhard SCHELLER 

ORGANISATION GÉNÉRALE :

INGÉNIEURE : Cécile GAYDON

TECHNICIENS : Sylvie CODATO, Patrice CROS,
Christophe GASTON, Alexandre GUYOT

SECRÉTARIAT : Jessy BLONBOU, Nicole JOURNET, Sophie PEYRAS



udap.gironde@culture.gouv.fr
05.56.00.87.10

atlas.patrimoines.culture.fr

**[http://www.culture.gouv.fr/Regions/
Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)**

drac
nouvelle
aquitaine

33

UDAP | Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
GIROND**E**



Château Barde Haut ©Philippe Caumes